

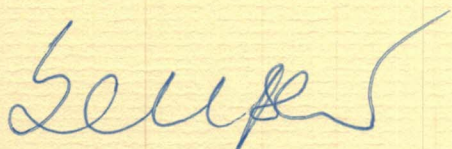
# Agrément de l'ALMA

Il est attesté par la présente que

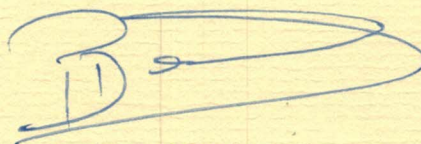
**Delphine PIETSCHMANN**

répond intégralement aux critères d'agrément que l'ALMA a défini comme socle de base pour les médiateurs professionnels, quelque soit le champ de la médiation dans lequel ils interviennent.

L'agrément de l'ALMA a été décerné à Delphine PIETSCHMANN sur base de l'avis du Comité d'Agrément de l'ALMA, en date du 03.05.2017 et pour une durée de cinq ans. Sa validité est liée aux conditions qui figurent au verso.



Dr. Jan KAYSER  
Président de l'ALMA



Paul DEMARET  
Secrétaire de l'ALMA